

courrier destiné à être joint au compte rendu de la réunion de conseil municipal du 30 juin 2017

Monsieur le Maire

Je demande officiellement l'intervention d'un cabinet de géomètre expert pour obtenir l'alignement pour la pose d'une clôture, par M<sup>me</sup> Guy Rocourt, au chemin de Ries.

Au vu d'un premier contrôle visuel, par mes soins, il se peut que cette clôture soit implantée sur le domaine public.

Si ceci se vérifiait, cela correspondrait à une occupation illicite du domaine public au profit d'un particulier.

Personnellement je ne veux en aucun cas être associé à ce qui pourrait être considéré par les administrés comme une complaisance envers un particulier au detriment de la commune.

Cordialement

Christian Tassart  
adjoint délégué à la voirie

